

BARÈME D'HONORAIRES AU 01/09/2025

(Tous nos honoraires sont indiqués TTC, TVA incluse au taux en vigueur)

TRANSACTIONS (VENTES/RECHERCHE)

Honoraires à la charge du vendeur pour vente et acheteur pour recherche (sauf mention contraire dans le mandat)

Barème TTC appliqué sur le prix de vente :

Prix du bien	Honoraires TTC maximum
< 80 000 €	8000€
80 000 € jusqu'à < 130 000 €	10 000€
130 000 € jusqu'à < 180 000 €	11 000€
180 000 € jusqu'à < 230 000 €	5%
230 000 € jusqu'à < 320 000 €	6,4%
320 000 € jusqu'à < 400 000 €	6%
À partir de 400 000 €	6%

LOCATIONS

- Honoraires à la charge du bailleur : 1 mois de loyer TTC hors charges
- Honoraires à la charge du locataire (dans le respect des plafonds légaux) :
 - zone très tendue : 12 €/m² / zone tendue : 10 €/m² / zone non tendue : 8 €/m²

État des lieux d'entrée : 3 €/m² (minimum 150€)

GESTION LOCATIVE

Gestion courante : 5,9% du loyer TTC (mini 45€)

Assurance loyers impayés en option : 2.7% du loyer TTC